

# ALEA Liasse fiscale 2019

Exercice comptable du 10/05/2019 au 31/12/2019

Version de travail éditée le 14/01/2020

## cerfa

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD 2019

N° 11084*20  Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	Liberet · Égalitt · Froternite RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SOCIÉTÉS			PAR TE	A TÉLÉDÉCLARA ELEDEC.FR  date du service	(TIOIT)
	1/12/2019	O OIL I LO	Régime si	implifié d'imposition			Х
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régir	me réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	20.0 5 ( )	1.4					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 20	19-0 B (entreprise	s de transport i	maritime), cocher	ia case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société:							
ALEA - SIREN : 850087677		***		CALE TÉLÉDÉCL ELEDEC.FR ***		÷	
Adresse du siège social:			Ancienne adress	se en cas de chang	ement:		
5 AVENUE CARNOT							
91300 Massy							
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés de	ivent déposer cett	e déclaration en	ı deux exemplaires	(art 223 A à U du C	CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante <b>Pour les sociétés filiales</b> , désignation, adresse du lieu d'impositiol	n at no d'identificat	on do la cociótá					
B ACTIVITE							
Activités exercées Achats et revente de produ	its de beaut	é, bijoux,	text\$1\vosus ave	ez changé d'activité	, cochez la ca	ase	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITIO	N (cf. notice de la d	éclaration n°206	5)				
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfic	e imposable à 28%		Déficit		
Bénéfice imposable à 15 %	3 401						
2 Plus-values	Soultat not do la co	naccoion de lier	anaca d'avaloitation	do broyete eu teun	do 150/		
	sultat het de la co			de brevets au taux			_
PV à long terme Autres PV imposables à 19%		PV à long t imposables		PV exonérées 238 qu	(art. indecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvell	es ou implantées	en zones d'en	treprises ou zone	s franches			
	es entreprises inno		•		ôle de compé	étitivité [	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activ	rité, art.44 <i>quaterd</i>	<i>ecies</i> Aut	tres dispositifs	Zone de restruc			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbai	ne – Territoire e	entrepreneur, art . 4	4 octies A	art. 44 <i>terd</i>	ecies	
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéi	I			érées relevant du			
immobilier côtée (indiquer + ou - selon le ca 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur p	productif, art. 244 g	uater W	1	le 15% L eur du logement so	cial art 244	guater X	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	,				,	7	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère,	ayant donné lieu	à la délivrance d	d'un certificat de cré	édit d'impôt			_
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une conve			étranger, un territo	ire ou une collectivi	té		
teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de	·						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	LUCATIFS (cf. no	otice de la declaration	on nº 2065)				
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉI	POT DE LA DÉC	LARATION PA	YS PAR PAYS C	bC/DAC4 (cf. notice	du formulaire n°	2065-SD)	
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déc							
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258  G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	-SD par la société	tête de groupe (	art. 223 quinquies (	C-I-2), cocher la cas	e ci-contre		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Oui		Si oui, indica	ation du logiciel utili	sé Jepilotem	onentrep	rise.com	m
Comptable, conseil ou CGA:	Visa : C	CGA	Viseur conven	tionné :			
	_						
		entité du décla					
	-	ate: 1 Divilité du décla	.4/01/2020 Lieu	I: Massy			
		Nom du décla					
	ı						

Qualité du déclarant : Président

#### **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Formulaire obligatoire

N° 2065 bis-SD 2019 RATION PAR TELEDEC.FR

(art 223 du Code général des impôts	ANNEXE A L	A DECLAR	ATION N° 2065		ADAPTE A LA T	ELEDE	CLARATION PAR	R TELEDEC.FR
				Si	déposé néa	nt, co	ochez la ca	ase: X
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTION	IS ET PARTS	SOCIALES,	AINSI QUE DES	REVENUS	ASSIMILES	DIS	TRIBUES	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société			payées par un ét					
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations							1	
Montant des distributions coorespondant à des remunerations Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux asso						С		
interposées	cies, actionnaii	les et porteurs t	de parts, soit direct	ement, son po	ai personines	d		
						е		
Montant des distributions						f		
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>						g		
(b), (c) et (d) ci-dessus						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40	% prévu au 2° /	du 3 de l'article	158 du CGI (4)			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement d						i		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a	<u> </u>		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX	MEMBRES D	E CERTAINE	S SOCIETES		70107 (0	<u>,</u>		
TEMORETIATIONS RETTES VEHICLES ACK								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI):		RL chaque associ	ées, au cours de la ié, gérant ou non, c nts forfaitaires de fra	ésigné col.1, à	a titre de traite	ement	ts, émolume	nts, indemnités,
* SARL, tous les associés;	Nombre de parts sociales	Année au		Montant	des sommes v	'ersée		
* SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités	appartenant à	~ I .	à titre de	à titre de frais			1	e de frais nels autres que
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés,	chaque associ en toute		traitements, émoluments et	de mission et	de déplacemer	nt		sés dans les
gérants ou coparticipants	propriété ou e	versement a été effectué	indemnités	Indemnités	Remboursem	onte	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	usufruit.		proprements dits	forfaitaires		Sillo		Tomboardomento
1	2	3	4	5	6		7	8
J DIVERS * NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en c	as de gérance	libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRE	PRISES PLA	CEES SOUS	LE REGIME SIN	IPLIFIE D'IN	IPOSITION			
REMUNERATIONS				-VALUES A L			OSEES A	15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes compris	ses dans les		MVLT restant à re					
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	33 44.15 100		MVLT imputée su	<u> </u>			+	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			MVLT réalisée au			—	-+	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT restant à re		3100	—	-+	
	1		, + L 1 100tant a 10	P 31 101				



## BILAN SIMPLIFIÉ

### DGFiP N° 2033 A-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Dé	signation de l'entreprise	e ALEA - SIREN :	850087677						Néant = *
l	rée de l'exercice en no			cice p	précédent*				
					-				Exercice N clos le 31/12/2019
	AC	CTIF			Brut	Ā	Amortissements-Provisions	3	Net 3
Г	Immobilisations	Fonds commercial*		010	1	012	2		5
3ILISÉ	incorporelles	Autres*		014		016			
MMOI	Immobilisations corp	orelles*		028		030			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations finan	ncières* (1)		040		042			
~	Total I (5) 044 0 048								C
	Matières première  Marchandises*	es, approvisionnements, er	n cours de production*	050		052			
Ĺ	OL Marchandises*			060		062			
ULAN	Avances et acomptes	versés sur commandes		064		066			
ACTIF CIRCULANT	Creances	ts et comptes rattachés*		068	46 221	070			46 221
ACTIF	(2) Autre	es* (3)		072	1 161	074			1 161
	Valeurs mobilières de	e placement		080		082			
	Disponibilités			084	3 862	086			3 862
	Charges constatées d'	'avance*		092		094			
L			Total II	096	51 245	098			51 245
L				110	51 245	112			51 245
			PASSIF					120	Exercice N NET 1
	Capital social ou indi							120	1 000
	Écarts de réévaluation	n						124	
RES	Réserve légale							126	
CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementée		D			121		130	
ITAUX		reserve relative a Fachat o	d'oeuvres originales d'artiste	S VIV	ants*	131	)	132 134	
CAP	Report à nouveau  Résultat de l'exercice							136	
	Provisions réglementé							140	
	Trovisiono regienteme						Total I	142	
H	 Provisions pour risques	s et charges					Total II	154	1 000
	Emprunts et dettes as							156	
(4)	Avances et acomptes	reçus sur commandes en	cours					164	
DETTES (4)	Fournisseurs et comp	166	1 671						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 )								
	Produits constatés d'a	174							
		176	50 245						
					Tot	al gé	néral (I + II + III)	180	51 245
S	(1) Dont immobilisat d'un an	tions financières à moins	193	(4)	Dont dettes à plus d'u	n an		195	
RENVOIS	(2) Dont créances à	plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immou créées au cours de l	mobi 'exe	lisations acquises cice*	182	
E	(3) Dont comptes co débiteurs	ourants d'associés	199		Prix de vente hors T.V. cédées au cours de l'ex			184	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

	COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ I	DE L'E	EXERCICE (	(en li	ste) DG	FiP N	CO 2033-B-SD 2019 OR LA TÉLÉ-DÉCLARATION TELEDEC.FR
For	nulaire obligatoire (article 302 septies bis du Code général des impôts)  Désignation de l'entreprise ALEA - SIREN : 8500	87677	7				Néant □*
	- RÉSULTAT COMPTABLE	For	rmulaire dépos	sé 01	8		Exercice N clos le 31/12/2019
_			au titre de l'IR	<del></del>	0	$\dashv$	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue Biens et intraco	ont expo livraiso ommuna	ons 21 autaires	5		210 214	24 226
XPLOI	Production stockée *   Variation du stock en produits interm produits finis et en cours de producti		s, ) [21	/		218	
D'E	Production immobilisée *		•			224	
JITS	Subventions d'exploitations reçues					226	
OD	Autres produits					230	
PR	7	Гotal de	es produits d'ex	ploita	tion hors TVA (I)	) 232	24 226
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		_			234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de de	ouane)				238	11 477
Z	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	- Junie)				240	11 17
TIO	dont crédit bail :		. 1.1			242	9 34'
CHARGES D'EXPLOITATION	dont taxe pro	fessionr				244	9 34
XPL	CFE et CVAE	*	24,0			250	
D'E	Rémunérations du personnel *  Charges sociales (cf. renvoi 380)					$-\frac{250}{252}$	
(GES						+	
HAF	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions  [   dont provisions fiscales pour implantations		250			256	
	Autres charges     commerciales à l'étranger *   dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			}   262	
			Total des cha	rges d	exploitation (II)	264	20 824
1 -	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	3 401
	Produits financiers (III) 280	Ch	narges financiè	es	(V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)  Charges exceptionnelles (VI)  dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% constructions nouvelles (art. 39 quinquies D	des 2/6	_		}	300	2 893
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	51(
2 -	- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III+ IV) – Charges (II + V + VI + VI	I)				310	(
В	- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le défic	it comp	otable col. 2	312		0 314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductible	les		318			
SU	Provisions non déductibles *			322			
ratio	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5	10	
Réintégrations	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	2 8	91	
Ré	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprise	s de tran	sport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises	s de trans	sport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprise	s de tran	nsport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ZFU-TE (44. octies et octies A)	987				342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)  981  JEI (44. sexies A)	989					
ions	ZRD (44. terdecies) 127 ZRR (44. quindecies)	138					
Déductions	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)  Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990					
Dé	ZFA (44. <i>quaterdecies</i> ) 345 Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Créance due au report en arrière du déficit  Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	346				350	
		655 Bé:	enéfices col. 1	252			
RE	SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	DC	Déficit col. 2	352	3 4	01 354	I

356

370

3 401 372

Bénéfices col. 1 Déficit col. 2

dont imputés sur le résultat :

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Déficit de l'exercice reporté en arrière \* Déficits antérieurs reportables \*



#### IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Formulaire A bis du	obligatoire (article 302 Septies Code général des impôts)	s ]	Désignatio	n de l'entrep	rise :_	ALEA -	SIREN	1 : 8	350087677						Néant	X *
ı	IMMOBILISATIO	NS	Valeur l	orute des							Vale	ur brute des		Réévaluati	ion légale	*
	ACTIF IMMOBILISÉ		immobil	isations au l'exercice	Augmentations				Diminutions imn			obilisations à de l'exercice		lleur d'orig		
Immobili	sations Fonds commer	rcial 40	00		402			404		4	06			iioutions en	III d cael	reice
incorpo		4:	.0		412			414		4	16					
elles	Terrains	42	20		422			424		4	26					
Immobilisations corporelles	Constructions	43	50		432			434		4	36					
ons c	Installations techniqu natériel et outillage indu Installations général	ustriels 44	_		442			444			46					
ilisati	agencements diver	s 4:			452			454			56					
domi	Matériel de transpo Autres immobilisatio				462			464			56 76					
	corporelles obilisations financièr	4.			472			474			36					
******		OTAL 49			492			494			96					
П	AMORTISS															
T	MMOBILISATIONS AM			Montant d	es amort ut de l'ex		Aug		ons : dotations exercice	affére	nts aux élé	ortissements ments sortis		tant des am i la fin de l'		ents
	Immobilisations inco			500			502			504	e l'actif et	reprises	506			
S	Terrai			510			512			514			516			
Immobilisations corporelles	Construc			520			522			524			526			
s cori	Installations to matériel et outilla		riels	530			532			534			536			
ation	Installations générale aménagemen	es, agence	ments,	540			542			544			546			
sillido	Matériel de 1			550			552			554			556			
Imm	Autres immobilisati	ions corpo	relles	560			562			564			566			
			TOTAL	570			572			574			576			
Ш	PLUS-VALUES, M	IOINS-V	ALUES	(19 %, 15 % et	t 0% poi	ur les entrepi	rises à l'I	S, 16%	pour les entrepr	ises à l'IR)						
		1														
	e des immobilisations cédées virées	2								_						
	de poste à poste, ses hors service ou	3														
	réintégrées dans patrimoine privé	4														
	ompris les produits propriété industrielle.	5														
		7								_						
		8														
		9														
		10														
ation	Valeur d'actif *	Amortis	sements *	Valeur rési	duelle	Prix de o	ession *				Plus ou	moins-values				
Immobilisation	1		2	3		4			Court terme *			Long	terme			
	U					•	·)		(5)	19	% 6	15 % ou	12,8 % 7	)	0 % 8	
1																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	580		582		584		586		581		587		589		
	Plus-values			579			arisations			583		594		595		
	net de la concession e é industrielle bénéficia											591				
			TOTAL					596		585		597		599		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



#### RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : ALEA - SIREN : 850087677 Néant □X\* I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES Montant au début Augmentations: Diminutions Montant A NATURE DES PROVISIONS à la fin de l'exercice de l'exercice dotations de l'exercice reprises de l'exercice 600 602 604 606 Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions 601 603 605 607 réglementées Autres provisions réglementées \* 612 614 616 Provisions pour risques et charges 620 622 624 626 Sur immobilisations 630 632 634 636 Provisions 646 Sur stocks et en cours 640 642 644 pour 652 654 656 dépréciation Sur clients et comptes rattachés 650 660 662 664 666 Autres provisions pour dépréciation 682  ${f C}$  VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER **B** MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT Dotations (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle) Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes Immob. incorporelles 700 705 715 710 Terrains 2 720 725 3 Constructions Inst. techniques mat. et outillage 730 735 4 Inst. générales, agen-cements amén. div. 740 745 5 Matériel de transport 750 755 6 Autres immobilisa-tions corporelles 760 765 770 775 TOTAL TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780 **DÉFICITS REPORTABLES DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C** Ш Ш Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI 995 982 983 Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI) Déficits imputés 984 Déficits reportables 860 Déficits de l'exercice Total des déficits restant à reporter 870 **DIVERS** VI Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant \* 380 N° du centre de gestion agréé 388 Montant de la TVA collectée 374 Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations) 378 Montant des prélèvements personnels de l'exploitant Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice 398 Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI | 397

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice nº 2033-NOT-SD.

#### Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

#### DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019 Adapté à la télédéclaration par TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise: ALEA - SIREN : 850087677			Néant <b>□</b> *
Exercice ouvert le: 10/05/2019 et clos le: 31/12/2019	Données en nomb	re de m	ois 8
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	24 226
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une a	activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	24 226
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en	commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa for	mation	143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>			
Achats		121	11 477
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mi convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en	commun)	148	9 347
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à c		135	
disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une conve	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	150	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une		150	
IV. Valous ajoutée produite	TOTAL 3	152	20 824
IV - Valeur ajoutée produite	(total 1   total 2   total 3)	127	
Calcul de la valeur ajoutée  V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	(total 1 + total 2 - total 3)	137	3 402
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD p	oour les multi-établissements et sur les	117	
formulaires nºs 1329-AC et 1329-DEF).		117	3 402
Cadre réservé au mono-établissement au s			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt d		)-CVAE	:-SD), veuillez
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)  022	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détentio	n fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence 024	160		
Date de cessation			

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD

au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

## **6**

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ALEA - SIREN : 850087677

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2019 ADAPTE POUR LA TELE-DECLARATION PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant	*

NOMEDIC TOTAL DIAGONICO CUI ACTIONNADEC		NOMEDIC TOTAL DE DADTO OU DIAGTIONO	I I
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONN	EC MODALEC		
1			
, 1	Dénomination		.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	e parts ou actions
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination L		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	e parts ou actions
Adresse :			
1	1		
1	Denomination	1 1	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	e parts ou actions
Adresse:			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	e parts ou actions
Adresse:			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONN	NES PHYSIQUES :		
Titre (2) Monsieur	Nom complet   Jean-Claude G	ARCIA	
Nom marital		The second second	e parts ou actions [ 1000]
Naissance : Date	N° Département Co	pommune Pays	
Adresse:			
Titre (2)	Nom complet		
Nom marital		% de détention Nb de	parts ou actions
Naissance : Date	N° Département Co	ommune Pays	
Adresse :			

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

#### FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC, FR

#### (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant X \*

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE   ALEA - SIREN : 850087677	
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



15252\*05



Formulaire obligatoire

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 10/05/2019au 31/12/2019 ou Année :								
Dénomination de l'entreprise : ALEA		Néant						
SIREN de l'entreprise SIREN : 850087677 PME au sens communautaire	Co	cher la case						
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit sousc n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa pr article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	crire le copre	e formulaire déclaration (						
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre								
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)								
Dénomination et adresse								
SIREN								
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D' SPÉCIALE (1)	UNE I	DÉCLARATION						
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES								
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)								
CRÉANCES REPORTABLES								
Réduction d'impôt en faveur du mécénat								
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.								
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 $\%^2$ ] + [ligne 2 x 9 $\%^2$ ] + [ 3 x 6 $\%^2$ ] + [ligne 4 x 9 $\%^2$ ] ] x 10/90 + ligne 5)	[ligne							
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées de DOM	ans les							
dont montant préfinancé								
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1							
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2							
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	3							
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	4							
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5							
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU	DE L'	ANNÉE						
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise								

#### Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts :

- (1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire  $n^{\circ}$  2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.
- (2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).



Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	3
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'A	NNÉE
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III – CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DI	E 12 MOIS
CREDITS D IMPOTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EAERCICE DE PLUS DI	2 12 WIOIS



# Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ALEA

SIREN: 850087677

Attestation produite le 14/01/2020

**AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN**